



Dette telephonique suite a du hors forfait

Par **babettebridelice**, le **06/02/2011** à **15:27**

Bonjour,

Voila je suis actuellement dans l'incapacité de payer ma dette de 1500 euros aupres d'un operateur de telephonie suite a du hors forfait a l'étranger. J'ai moins de 25 ans, mais majeur sans ressources, et j'habite encore chez mes parents. J'ai envoyer a maintes reprises des documents prouvant ma situations, mais je recoit toujours des courriers de mes creanciers, comment faire ?? J'ai peur qu'il saisissent chez mes parents alors qu'on ma dit que ce n'est pas possible puisque meme mes parents ne sont pas solvables. Comment puis-je faire pour que cette situation s'ameliore, car a ce jour il refuse de m'accorder un echeancier a ma convenance. On m'a dit que si ca doit passer par le Tribunal tous les frais seront a ma charge alors que je n'ai pas les moyens financiers. Que faire ? Aidez moi. Merci.